

Choisir à temps pour qui voter aux élections communales

Avant les élections, on procède au **tirage au sort des numéros que porteront les partis** représentés au Parlement bruxellois, à la Chambre et au Sénat, et qui présentent des candidats **aux élections communales** dans les 19 communes de Bruxelles-Capitale.

En ce qui concerne les élections communales du 8 octobre 2006, le tirage au sort avait été effectué le mardi 29/08/2006, sous le contrôle du ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, Charles Picqué (PS), en présence de différents représentants de partis.

Côté francophone le numéro 1 était allé au PS; le 2 au MR; le 9 à Ecolo; le 12 au cdH; le 6 au FDF et le 8 au MCC.

En ce qui concerne les autres formations, le 3 avait été à Groen!, le 4 au VLD-Vivant, le 7 au CD&V, le 10 à Spirit, le 13 à la N-VA.

Le sp.a ne disposait pas de numéro à Bruxelles car il est associé à d'autres dans l'ensemble des 19 communes.

Les partis d'extrême droite, Vlaams Belang et le FN ont eu respectivement le 5 et le 11.

Le 14 septembre, ont été tiré au sort, dans chaque localité, les numéros des "listes communales" locales (c.à.d. les listes n'ayant pas de représentativité générale).

Des informations sur **les programmes des différents partis** étaient disponibles sur leurs sites:

CDH: <http://www.lecdh.be>

ECOLO: <http://www.ecolo.be>

MR: <http://www.mouvement-reformateur.be> (PRL+FDF+MCC)

PS: <http://www.ps.be/>

PTB: <http://www.ptb.be/>

MAJ 2010